

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 3 DECEMBRE 2010**

**RECTIFICATIF**

**DIRECTION DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

**2010.12.414 - CESSION DE TERRAINS ISSUS DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL A  
NOUART**

La Commission Permanente :

- DECIDE de céder à M. Pierre VERNEL, les terrains situés devant les parcelles cadastrées ZA 108-109 et 121 sises à NOUART le long de la RD 304, d'une superficie d'environ 2 000 m<sup>2</sup>, au prix fixé par les Services du Domaine, les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acheteur ;
- DECIDE, au préalable, de procéder au déclassement de ces terrains issus du domaine public départemental pour intégration au domaine privé départemental ;
- AUTORISE le Président à signer les actes relatifs à ce dossier.